

TROISIÈME.

R. Boulet, F. Marcolte, J. Pelletier, en explication.

J. Larue, en amplification.

J. Pelletier, en vers.

QUATRIÈME.

E. Cauchon, en version latine.

L. Langis, en leçons, en histoire, en géographie (2 fois), en version latine, en thème latin et en vers latin.

M. Cheuillard, en traduction et en version grecque.

CINQUIÈME.

A. Papineau, Elz. Couture, en explications.

E. Audet, en leçons.

Elz. Couture, en géographie (2 fois) et en histoire (2 fois.)

F. Gosselin, en histoire.

C. Gingras, en géographie.

A. Sansfaçon, en version latine.

SIXIÈME.

C. Lacombe, en version latine.

C. Lacombe et Dion, en explications.

R. Tanguay, en français.

H. Crépeau, et J. Marquis, en géographie.

G. Roy, en version latine.

Jacob Guay, en anglais.

R. Guénard, en thème latin et en histoire.

SEPTIÈME.

C. Morency, Pâquet et Michaud, en français.

J. Humphry et J. Beliveau, en thème.

R. Saucier, en traduction et en version.

A. De Celies, en version.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Victor-Emmanuel parcourt les villes de la Toscane, accompagné d'un grand nombre de députés des chambres Sardes. On croyait qu'il inviterait les républicains; ce la n'est pas encore bien certain; on dit même que Napoléon s'oppose au voyage du roi dans les États de l'Emilie.

Les troubles de la Sicile paraissent apaisés, mais on dit qu'il ne serait pas étonnant de voir une nouvelle insurrection éclater dans ce malheureux pays, travaillé en tout sens par les révolutionnaires et les agents de la Sardaigne. Mazzini vient de publier une nouvelle proclamation adressée aux Siciliens les pressant de s'allier au roi Victor-Emmanuel.

Ce dévouement du chef des Carbonari pour le roi de Sardaigne n'est pas suivant quelques uns d'un bon augure pour la cause des rois dans la Péninsule. La révolution, disent-ils, veut accumuler sur une seule tête royale les couronnes de tous les souverains de l'Italie; depuis un demi-siècle elle travaille à cela; au-

jourd'hui elle a trouvé un prince docile à sa voix, un prince qui, fidèle à ses doctrines, se rit des foudres du Vatican, et de tout ce qu'il y a de plus sacré sur la terre; elle espère bientôt compléter son œuvre de spoliation... Et ensuite qu'advient-il ?

Victor Emmanuel sera-t-il le roi puissant de la jeune Italie ?

Il est permis d'en douter, quand on aura renversé trois trônes, occupés par des souverains absolus, il ne sera pas difficile de démolir une royauté constitutionnelle pour obtenir la république une et indivisible !

Garibaldi, le chevalier de la révolution se proposait d'aller cueillir de nouveaux lauriers en Sicile; M. de Cavour, paraît-il, a réussi à calmer l'enthousiasme du général. Puisse-t-il le garder aussi longtemps sous tutelle.

On écrit de Turin à l'Union :

Le sénat Piémontais a essayé ses forces conservatrices dans sa courte séance du 14 avril. Il s'agissait des deux décrets d'annexion de la Toscane et de l'Emilie. On aurait pu croire qu'une voix sinon éloquente au moins Chrétienne et Catholique se serait fait entendre pour protester au nom de ces principes : personne ne s'est levé, et deux voix seulement au scrutin secret se trouvèrent qui, à l'ombre du mystère, eurent le courage, hélas! devenu même très-rare, de protester en silence contre l'injustice. Et ceci n'était que pour le décret de l'annexion de la Toscane; pour celui de l'Emilie, sur 70 sénateurs présents, il y en eut 10 qui protestèrent au scrutin secret, et ce n'est pas peu le dire, vu l'abjection des temps. Ainsi la force et la mise d'abord, la faiblesse et la misère des caractères ensuite, ont consommé un des actes les plus inouïs dans l'histoire des peuples civilisés, et que l'histoire seule jugera avec justice, s'il en reste assez aux survivants pour percer le voile sombre qui le couvrira.

Il est consolant de voir l'empressement que les Catholiques du monde entier manifestent à venir au secours du St. Père en souscrivant des sommes considérables pour le maintien de l'auguste chef de la Catholicité.

Le diocèse de Liverpool a souscrit une somme de £5,000 sterling. Dans le comté de Meath, en Irlande, on a recueilli £5,320 que l'on a déposés dans une banque au crédit de Sa Sainteté. Si l'on fait attention à la pauvreté de l'Irlande, on ne pourra s'empêcher d'être émerveillé de la générosité de ses enfants.

D'après les dernières nouvelles les bons Savoyards attendaient avec empressement l'annexion définitive à la France.

Les opérations du vote à Nice sont en plein cours d'opération, écrit-on au Moniteur. L'indépendance la plus complète préside à cette manifestation de la volonté nationale. Les troupes françaises ont été éloignées et la police de la ville est confiée aux carabiniers Sardes. L'attitude de la population, son enthousiasme, ses cris frénétiques de "vive la France! vive l'Empereur!" dépassent tout ce qu'on pouvait attendre.

En Espagne, le gouvernement a proclamé une amnistie générale aux révoltés, pourvu qu'ils prêtent serment d'allégeance. Le comte de Montemolin et son frère garderont leurs titres de Princes de la famille royale.

Les nouvelles politiques de France et d'Angleterre n'ont aucun intérêt, aussi attendons-nous avec hâte la prochaine maille: puisse-t-elle nous apporter du nouveau. En attendant, je me permettrai d'attirer l'attention sur ces paroles prononcées par le ministre de l'intérieur sir G. Lewis en mars dernier, dans le parlement Anglais: "La loi Anglaise, ne couvre plus d'un privilège de la confession." Voici le fait qui a donné lieu à ces paroles:

Il s'agissait d'un prêtre Catholique. Un objet volé lui avait été remis en confession pour qu'il le restituât. Après avoir accompli ce devoir de charité, le prêtre Catholique a été cité au tribunal d'une cour civile où on l'a sommé de divulguer le voleur. Sur son refus de révéler le secret de la confession, il a été conduit en prison par ordre du juge. Eh! bien, c'est cet acte révoltant d'un juge fanatique et ignorant qui a été approuvé par le ministre de l'Intérieur. Où est donc la liberté religieuse pour les Catholiques en Angleterre ?

Mais si le libre gouvernement trouve très-légale, chez lui, l'intolérance la plus odieuse il n'a pas de mots assez violents à son gré pour fêter l'absence d'une liberté abolie chez les nations voisines.

Lord John Russell en parlant de l'Espagne dit que: "la loi est fanatique, le gouvernement est fanatique, et le peuple l'est encore plus" parce que le culte protestant y rencontre des entraves.

Nous lisons dans la Patrie :

On a annoncé inexactement un fait qui vient de se passer. Une perquisition a eu lieu chez M. Louis Veillot, homme de lettres, à son retour d'Italie. Cette perquisition a eu pour résultat la saisie de papiers qui ont été mis sous la main de la justice. M. L. Veillot n'a pas été arrêté, comme on l'a dit à tort.

On écrit de Rome, le 3 avril, au Journal des Débats :

"M. le général de Lamoricière est à